

WARAA

Les Vainqueurs

Ouverture de l'enquête sur l'assassinat de SANKARA



Le Premier Ministre Zida, une menace pour l'intérêt de la France et des pro-Compaoré ^{P5}

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 16 Juillet 2015 N° 078 - Prix 250 F CFA

Guichet Unique pour le commerce extérieur

La phase terrestre lancée ^{P2}

Politique générale du gouvernement Klassou

La relance des réformes politiques et le chantier de la décentralisation sur le tapis ^{P3}

Pour faciliter l'accès à l'information aux internautes

L'OTR redynamise son site internet ^{P6}



Jean Pierre FABRE en mission d'explication en Europe

La vente d'illusions aux naïfs continue ^{P5}



Phase concrète de la refondation des forces de défense et de sécurité



L'Assemblée Nationale vote le statut spécial de la police nationale ^{P3}

Amélioration progressive de la couverture énergétique au Togo



Le gouvernement compte s'appuyer sur trois axes principaux ^{P4}

Guichet Unique pour le commerce extérieur La phase terrestre lancée

Après le Port Autonome de Lomé, et la phase export, le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur a atteint les frontières terrestres. Cette dernière phase a été lancée officiellement le 09 juillet 2015 au poste frontalier de Kodjoviakopé. Plusieurs personnalités dont le Ministre d'état, ministre de l'économie, des finances et de la planification du développement, Adji Otèth Ayassor, Mme le ministre du commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, Legzim-Balouki et le Directeur Général de SEFGUCE-TOGO, Olivier LEDERER.

La phase terrestre de ce guichet unique consiste en la modernisation et à l'informatisation de la procédure des marchandises au niveau des différents postes des frontières du Togo. Il joue un rôle important dans le développement des échanges commerciaux entre le Togo et l'extérieur. A entendre le Directeur Général de SEFGUCE-TOGO, cette phase offre plusieurs avantages aux opérateurs économiques dans tout le processus de traitements d'importa-



tion ou d'exportation aux postes de frontières. « Le guichet unique pour le commerce extérieur permet de suivre les différentes étapes en temps réel dans la chaîne de logistiques. (...) les transitaires eux-aussi seront satisfaits de l'utilisation de pouvoir bénéficier de meilleure transparence des opérations commerciales ...sans avoir à se déplacer » a-t-il déclaré. Pour la ministre en charge du commerce, Legzim-Balouki, le succès de cette opération est un apport indéniable à la participation du Togo aux échanges commerciaux transfrontaliers. « La facilitation et la sécurisation des échanges dopèrent la crois-

sance par l'attrait des investisseurs étrangers, le développement de la concurrence et l'amélioration du climat des affaires au Togo », a-t-elle

indiqué. Il faut rappeler que le Guichet unique est une plate-forme web dématérialisée, accessible 24h/24 et reliant tous les ac-

teurs intervenant dans les opérations de commerce international. Il répond à des enjeux très concrets notamment la sécurisation des données, la simplification des procédures, la dématérialisation des formalités, la réduction des coûts et délais de réalisation, l'efficacité de la chaîne logistique. Le Guichet Unique établit également un environnement compétitif favorable, un passage des marchandises accéléré, un passage accéléré des marchandises, les relations transparentes entre les acteurs.

Jack NUKUNU

La journée de l'enfant africain Des séances de sensibilisation ont marqué l'évènement dans plusieurs préfectures

La Journée de l'Enfant Africain a été célébrée du 2 au 10 juillet dans les préfectures de Wawa, Zio, Yoto, Est Mono, Aniè, Tchaoudjo, Doufelgou, Kozah et Dankpen à travers des sensibilisations sur le thème de l'année « 25 ans après l'adoption de la charte africaine des droits et du bien-être de l'Enfant : accélérons nos



Vue partielle de l'assistance à Sokodé

efforts pour éliminer les mariages des enfants en Afrique ». Ces sensibilisations ont

Suite à la p 4

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

EZI Akoma
W. Maléki
Achile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akouvi
Séna Le Libre Penseur

INFORMATICIEN

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Phase concrète de la refondation des forces de défense et de sécurité

L'Assemblée Nationale vote le statut spécial de la police nationale

L'Assemblée nationale a approuvé le vendredi 10 juillet à Lomé, la loi relative au statut spécial de la police lors de sa deuxième plénière extraordinaire présidée par la 2ème vice-présidente Ibrahima Mémounatou.

Ce projet de loi qui s'inscrit dans le contexte de la refondation des forces de défense et de sécurité sur le territoire togolais, va permettre de renforcer les instruments juridiques de la police nationale, d'améliorer ses conditions matérielles et morales, d'accroître ses capacités opérationnelles et d'adapter ses missions à l'évolution de l'environnement sécuritaire internationale.

La nouvelle disposition est un document de 7 titres regroupés en 20 chapitres et 76 articles abordant la carrière des fonctionnaires de police, les droits et obligations, les disciplines et récompenses et les dispositions générales, transitoires et finales sur la

cessation de fonction de police. Elle fait cas aussi des limites d'âge exigées pour la retraite du personnel policier à savoir 60 ans pour les inspecteurs et contrôleurs généraux de police, 59 ans pour les commissaires divisionnaires, 58 ans pour les commissaires principaux, 56 ans pour les commissaires des polices, 54 ans pour les officiers de polices et 52 ans pour les sous-officiers et agents de polices.

La loi a réduit le nombre de corps composant la police nationale à trois au lieu de quatre notamment le corps des commissaires de police, ceux des officiers et des sous-officiers de police. La loi prévoit aussi de nouvelles appellations dans les différents corps et des grades de « commandant-major de police » dans le corps des officiers et sous-officiers de police pour permettre à ceux-ci de disposer d'un plan de carrière harmonieux, cohérent et motivant. Il est aussi instauré un conseil con-



sultatif de la fonction policière chargé de faire des propositions pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels de la police nationale.

Pour les groupes parlementaires UNIR et ANC, le vote unanime de cette loi vient doter la police nationale des moyens adéquats afin de lui permettre de jouer efficacement son rôle face aux enjeux de sécurité et des tracasseries routières. C'est aussi un instrument juridique qui permet aux personnels de suivre un plan de

carrière professionnelle. Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Yark Damehane a exprimé sa reconnaissance aux parlementaires et salué la volonté politique du chef de l'Etat de protéger les populations et de garantir le bien-être des personnels de la police.

La 2ème vice-présidente de l'Assemblée nationale, Ibrahima Mémounatou a souhaité pour sa part, que toutes les dispositions réglementaires soient prises par le gouvernement

pour traduire dans les actes ce texte de loi pour l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel de la police et le renforcement du dispositif sécuritaire Togolais. Elle a remercié ses collègues pour le vote de ce projet de loi. Cette disposition vient remplacer la loi No 91-14 du 9 juillet 1991 portant statut spécial des personnels de police de la République togolaise ainsi que son décret d'application.

AT

Politique générale du gouvernement Klassou

La relance des réformes politiques et le chantier de la décentralisation sur le tapis

Après deux tentatives infructueuses au cours du 2^e mandat du président Faure, les discussions devant aboutir aux réformes institutionnelles et constitutionnelles seront relancées avec le gouvernement Klassou. La question des réformes qui préoccupe les acteurs politiques, et surtout ceux de l'opposition est aussi prise au sérieux par le gouvernement en place. En effet, le Premier Ministre a fait de ce sujet le troisième

axe de la politique générale de son gouvernement. Il compte dans cette optique relancer l'agenda des réformes politiques avec une nouvelle dynamique et faire avancer le chantier de la décentralisation.

Relance des réformes politiques

Les institutions togolaises ont besoin de s'adapter à la marche du temps. Elles doivent alors répondre aux aspirations profondes des citoyens. L'opération des réformes politiques



devient alors importante pour la viabilité et la vitalité des institutions. « Le Gouvernement entend relancer dans un climat serein et dépassionné, l'agenda des réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles. Tout l'enjeu

est d'insuffler une nouvelle dynamique à ce processus pour qu'il débouche sur une amélioration constante de nos pratiques démocratiques», a rassuré le PM Klassou Sélom. Pour se faire, le Président de la République, a décidé de mettre en place une Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles. Cette commission aura pour principale mission de proposer dans les meilleurs

délais un texte de réforme politique, institutionnelle et constitutionnelle qui tient compte de notre histoire, reflète nos réalités et répond aux aspirations les plus profondes du peuple togolais tout en allant au-delà des contingences électorales.

A entendre le Premier Ministre, dès que la Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles et constitutionnelles

Discours programme du PM Komi Klassou devant l'Assemblée Nationale

Traduire dans les faits le mandat social du chef de l'Etat

Le Premier Ministre Komi Klassou a présenté comme le veut la tradition républicaine, son discours programme devant l'Assemblée Nationale. Ce discours qui n'est autre que le programme de campagne du chef de l'Etat a mis un accent particulier sur le social. Au chapitre social, le chef du gouvernement, annonce l'extension de la couverture d'assurance maladie à tous les citoyens. La lutte contre la pauvreté sera renforcée à travers les actions du ministère du développement à la base.

Le chef de l'Etat en mettait l'accent au cours de la campagne sur le social a compris que l'homme est au commencement et à la fin de toute action de développement. La stabilité d'un été dépend en grande partie de la place accordée au social. Une société paisible, c'est



Le PM Komi Klassou

une société où on cultive les vertus de justice et d'équité; c'est une société où les fruits de la croissance sont redistribués selon le mérite et dans l'équité. Les actions terroristes qui se produisent çà et là sur notre continent et dans le monde sont l'œuvre des gens désespérés victimes de frustrations d'injustice et d'exclusion. Au Togo, ce gouvernement doit tout faire pour désamorcer la bombe sociale. L'heure

n'est plus au calcul politique car sur ce plan l'opposition s'est désagrégée. L'adversaire du pouvoir s'appelle désormais le social. Mais pour faire le social il faut les moyens financiers. C'est la raison pour laquelle l'OTR a été mis sur pied. Mais le chef de l'Etat doit avoir le courage de lutter contre la corruption et la délinquance financière qui constituent les obstacles majeurs au développement.

W. Maléki

Amélioration progressive de la couverture énergétique au Togo

Le gouvernement compte s'appuyer sur trois axes principaux

Afin de poursuivre avec rigueur et fidélité le programme social du Président de la République, le Gouvernement accordera une attention toute particulière à l'amélioration considérable du taux de couverture énergétique.

Ainsi pour réaliser les objectifs dans ce domaine crucial, le Gouver-

nement construira sa politique énergétique autour de trois axes principaux :

D'abord la mise en place d'un branchement social qui tiendra compte des bourses les plus modestes, la généralisation des compteurs intelligents grâce auxquels les ménages pourront

Suite à la p 6

La journée de l'enfant africain

Des séances de sensibilisation ont marqué l'évènement dans plusieurs préfectures

Suite de la p 2

été organisées par les directions préfectorales de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation. Célébrée chaque 16 juin, l'édition 2015 a été une aubaine pour éclairer les populations locales sur les causes et les conséquences des mariages précoces de la fille, l'instrument sous régional de protection des enfants ainsi que sur les approches de solutions visant leur protection et épanouissement.

Dans toutes ces localités, les participants ont été éduqués sur thème retenu en plus d'autres sous thèmes liés aux problèmes obstétricaux, aux avortements, aux décès, au manque d'éducation et à la délinquance juvénile. Les directeurs préfectoraux de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, parlant des causes du mariage précoce, ont évoqué la misère, le manque d'encadrement des enfants, la polyga-

mie, la séparation des parents et le taux élevé de la mortalité maternelle et la perturbation psychologique. Sur le plan socioculturel, les orateurs ont cité l'emprise de la religion, l'inexistence des centres de loisirs des adolescents. Ils ont également attiré l'attention des populations sur les conséquences liées à la déscolarisation des filles et à l'infection aux IST/VIH/SIDA, avant d'appeler à la responsabilité des parents qui doivent, selon eux, remplir leur devoir d'éducation et d'encadrement vis-à-vis des enfants. Ceux-ci ont aussi convié les chefs traditionnels et religieux à s'impliquer dans la lutte contre les mariages précoces et forcés. Cette journée a connu par endroit la participation de l'ONG Plan-Togo, de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et du Syndicat National des Couturières et Tailleurs du Togo (SYNCTATO).

Politique générale du gouvernement Klassou

La relance des réformes politiques et le chantier de la décentralisation sur le tapis

Suite de la p 3

nelles sera constituée et installée, le Gouvernement mettra à sa disposition les moyens, humains, matériels et toute la logistique nécessaire au bon accomplissement de sa mission. Des consultations seront alors engagées avec les formations politiques, les représentants de la société civile et du secteur privé ainsi qu'avec ceux des confessions religieuses et des garants des us et coutumes pour assurer la plus large représentativité possible des forces vives de la nation to-

golaise. Le Gouvernement s'appuiera donc sur les recommandations avisées que la Commission est appelée à formuler pour permettre au Togo de se doter des mécanismes institutionnels dont il a véritablement besoin pour continuer sa marche vers le progrès.

Vers une organisation des élections locales Le chantier des réformes qui implique l'organisation des élections locales sera aussi ouvert avec Klassou. « Le Gouvernement proposera un calendrier pour la

tenue, à brève échéance, des élections locales qui permettront de renouveler les représentants de nos collectivités locales et de favoriser ainsi une plus grande proximité et une meilleure prise en compte des besoins des citoyens. », affirme-t-il. D'ores et déjà la population togolaise peut formuler le vœu que ces élections se tiennent effectivement dans un bref délai et dans un climat de paix comme au cours des différentes élections que le Togo a organisées depuis 2007.

Jean Pierre FABRE en mission d'explication en Europe

La vente d'illusions aux naïfs continue

Après sa dernière débâcle électorale, le leader de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) s'est plongé dans un silence politique. C'est ce que nous avons relevé dans notre dernière parution sous le titre : « Après la débâcle électorale, que cache le mutisme du leader de l'ANC ? ». Cet article suscite encore des débats et aux dernières nouvelles on annonce le patron de l'ANC à l'extérieur de nos frontières.

Il est allé, a-t-on appris de sources dignes de fois, hors du Togo, à la rencontre de la diaspora togolaise et des partenaires de notre pays. Pour l'entourage du candidat FABRE, cette mission de leur cham-

pion se situe dans la logique de la dernière présidentielle que notre pays a organisé. Il doit expliquer à la diaspora et aux partenaires que le vrai vainqueur de l'élection d'avril dernier c'est bien lui et non le président Faure.

Cette démarche du candidat de Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015) fait sourire plus d'un car, s'il peut rouler les togolais restés loin de la mère patrie, pourra-t-il convaincre les responsables des pays amis du Togo et ceux des institutions internationales ? Tous ces pays et institutions internationales ont des ambassadeurs et des représen-



tants qui leur font des rapports sur l'état d'avancement de la gouvernance politique au Togo. Ils n'ont pas aussi manqué de faire le rapport de la dernière présidentielle qui donne gagnant Faure GNASSINGBE.

En somme Jean Pierre FABRE veut dresser un

rapport de l'élection autre que celui dressé par les représentants de ces pays amis et organisations représentées au Togo. Il faut finalement reconnaître que ce que fait FABRE est une pure diversion qui vise à endormir les naïfs qui lui sont toujours fidèles et dire aux nombreux re-

belles de son camp qui ont compris sa roublardise qu'il n'a pas abandonné la contestation de sa défaite.

FABRE avait, politiquement, "tué" Fo Gil. Mais aujourd'hui craint-il d'être "assassiné" par un de ses fidèles lieutenants à son tour ? S'il est vrai que « **ce que tu fais te fait** », FABRE n'échappera pas à son destin. Il connaîtra tôt ou tard, à son tour, le sort de son mentor Gilchrist OLYMPIO à moins qu'un repentini sincère ou une demande de pardon à Fo Gil et à l'ensemble des togolais, pour toutes ces années d'errance, ne vienne conjurer le mauvais sort.

SENA LE LIBRE PENSEUR

Ouverture de l'enquête sur l'assassinat de SANKARA

Le Premier Ministre Zida, une menace pour l'intérêt de la France et des pro-Compaoré

Depuis quelques semaines, le Premier Ministre du Burkina Faso Yacouba Zida est mal vu par les acteurs politiques du Burkina Faso. Et pour cause, il a eu l'audace de dépoussiérer le dossier de l'enquête concernant l'assassinat de Thomas Sankara. Cette démarche qui en principe réjouit la famille de la victime et la population burkinabè n'est pas appréciée par l'actuel président de la Transition Michel Kafando et des pros

Compaoré. Il faut aussi dire que depuis la visite du président ivoirien Alassane Ouattara en France, la haine nourrie envers le chef du gouvernement burkinabè s'est amplifiée. On se rend alors compte que la France et le président Ivoirien ne veulent pas aussi de la démarche du Chef du Gouvernement qui risque aussi de mettre en mal leurs intérêts aux grands jours l'implication de la France dans la liquidation que l'homme qui est considéré jusqu'aujourd'hui

comme le « Messie » du Burkina. Comme conséquence, les voix s'élèvent de tout côté pour exiger la démission de Zida. Mais pourquoi les hommes politiques ont-ils si peur du Dossier Sankara ?

En ce qui concerne le président de la Transition, en bon démocrate, il n'apprécie pas que le dossier Sankara soit rouvert pour susciter des règlements de compte et d'autres violences gratuites. Mais étant donné que l'aspiration du peuple est que la lumière soit faite sur cette affaire, interdire au gouvernement de se pencher sur ce dossier peut lui coûter son fauteuil présidentiel.

En demandant à leur tour au Premier Ministre Zida de Démissionner, les pros Compaoré qui sont aussi composés d'une grande partie de l'armée ne veulent protéger que leur intérêt. En effet, si Blaise Compaoré n'a ja-



mais ouvert une enquête sur la mort de Sankara, c'est parce qu'il a certainement quelque chose à se reprocher dans cette affaire. Ce ne sont pas ses disciples qui vont alors accepter cette enquête et la meilleure façon de l'arrêter, c'est de mettre fin au gouvernement Zida.

La France aussi a peur de l'ouverture du dossier Sankara. En effet, les enquêtes ont toujours trainé quant à ce qui con-

cerne la liquidation des hommes d'Etats qui lui tenaient tête. La première raison est qu'elle est fortement impliquée dans la liquidation de Sankara, un président qui voulait couper toutes les racines de la Burkina Faso avec sa métropole. Dans ce cas, elle ne voudra pas que ce dossier vienne encore ternir son image. La seconde préoccupation est que le dossier Sankara risquerait de faire venir les pros Sankara. Etant donné que la France s'appuie toujours sur ses ancien-

nes colonies pour se faire une bonne santé financière, l'arrivée des disciples de Sankara l'empêcherait de vivre sur le Dos du Burkina. De la même manière, le Président Ouattara de la Côte d'Ivoire n'apprécie pas que les pros Sankara qui développent presque les mêmes idées que Gbagbo prennent le pouvoir. Si cette situation arrive, les burkinabés qui sont très familiers avec la Côte d'Ivoire risquent même de constituer une menace pour lui s'il venait à briguer un second mandat.

A sa dernière visite en France, le Président Ouattara aurait certainement demandé à François Hollande de trouver un mécanisme pour taire le dossier Sankara. Parlant du Premier ministre Burkinabè, il est toujours dans la peau du militaire et il doit finalement chercher jouer à la diplomatie pour éviter de faire exposer tous les dossiers qui risquent d'entraîner d'autres troubles.

Annonces et pubs
Appelez : 90-02-52-45 / 99-59-54-24

Pour faciliter l'accès à l'information aux internautes L'OTR redynamise son site internet

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a relooké son site internet, www.otr.tg. Avec la nouvelle version 2.0, ce site devient une plateforme qui fusionne les informations de la Douane et des Impôts ainsi que les informations de l'OTR. Cette nouvelle version a été officiellement lancée hier à Lomé. C'était au cours d'une cérémonie présidée par le Commissaire Général de l'OTR, Henri GAPERI, en présence des autres commissaires et des Directeurs de départements de ladite institution. A entendre le Commissaire Général de l'OTR, ce site internet est un instrument important de communication et un moyen d'interaction avec l'extérieur. Il va permettre à l'OTR d'échanger avec les contribuables et les partenaires. Sur le nouveau site, on peut trouver des informations relatives au service des Impôts, à



la Douane, l'actualité, la documentation, le forum et les contacts. Les internautes ont aussi la possibilité de poser des questions qui les préoccupent et l'institution se chargera de leur répondre dans un bref délai. Selon l'un des responsables de la cellule informatique, 3 critères notamment l'efficacité, l'efficience et la satisfaction des internautes ont motivé la conception de ce site. En effet, avec l'ancienne version, l'OTR a

pu constater que 95% des internautes allaient sur le site pour chercher de l'information. Avec la nouvelle version, l'accès au site est assez simple et rapide pour permettre à ses



internautes de trouver en un temps record les informations qu'ils recherchent. Avec le temps, le site sera doté de l'interfaçage avec le e-

taxe, un forum thématique de discussion et un service d'information en temps réel.

Jack NUKUNU

Pour une meilleure mise en œuvre du programme gouvernemental Le nouveau gouvernement en séminaire à Kara

Quelques semaines après le passage du Premier Ministre au Parlement, le nouveau Gouvernement a entamé hier un séminaire à Kara. Selon nos sources, ce séminaire est organisé pour permettre aux ministres de maîtriser la mission qui leur est assignée et de bien mener des actions pour la mise en œuvre du programme social du président Faure. Après cette rencontre, les ministres pourront pleinement être efficaces dans leur ministère.

Un conseil des ministres est aussi prévu à la fin de la formation qui prend certainement fin aujourd'hui.

La Rédaction

Amélioration progressive de la couverture énergétique au Togo

Le gouvernement compte s'appuyer sur trois axes principaux

Suite de la p 4

mieux contrôler leur consommation et l'ouverture du secteur de la production énergétique au secteur privé afin de pérenniser les financements.

La poursuite de l'électrification en milieu rural constituera également la priorité de l'action gouvernementale. Après l'électrification effective des chefs-lieux de région et des chefs-lieux de préfecture sur toute



LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT
8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT
8201
Renseignements

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

l'étendue du territoire national, il reste désormais à étendre ce programme salubre aux cantons. La prochaine étape à franchir est donc l'électrification de tous les chefs-lieux de cantons sur tout le territoire national. A ce jour, il reste à électrifier 145 chefs-lieux de cantons sur un total

de 387. Le budget prévisionnel pour la réalisation de ce projet phare est d'environ quarante (40) milliards de FCFA. Parallèlement, l'éclairage public par panneaux solaires (photovoltaïque) sera généralisé dans les chefs-lieux de préfecture et dans les villages. Pour renforcer

l'éclairage public, le Gouvernement compte déployer dès à présent 9000 lampadaires supplémentaires. Globalement, l'ambition du Gouvernement est de relever le taux d'accès à l'électricité de 26,5 % actuellement à 40% d'ici à 2018.

La rédaction

Après Semassi de Sokode, Anges de Notsè, Dyto FC et As Togo-port refusent de jouer le prochain championnat

Antoine Folly et son comité de normalisation de plus en plus isolés

Décidément l'état se resserre autour du président du comité de normalisation qui peine à mettre en œuvre la feuille de route que lui a confiée la FIFA pour la résolution de la longue crise que connaît le football du Togo. Sept mois après l'installation de ce comité, Antoine Folly et ses amis font toujours le surplace. Le congrès statutaire qui devrait permettre d'adopter les textes et les règlements généraux afin d'aboutir à l'élection d'un bureau définitif, tarde à voir le jour. Pendant que cette situation est au centre des préoccupations des autres acteurs notamment les présidents des clubs et ligues, le comité fait la sourde oreille et projette de commencer les championnats D1 et D2 en août prochain. La réunion au cours de laquelle ce programme funeste a été annoncé s'est d'ailleurs terminée à queue de poisson. Certains responsables de clubs ont tout simple-

ment saisi cette occasion pour manifester leur désapprobation. La suite tout le monde la connaît, ce sont des lettres de non engagement qui tombent en cascade sur la table du secrétariat du comité de normalisation. Le premier à ouvrir le bal était le club de Semassi de Sokodé. Cette position des Guerriers de Tchaoudjo a fait des émules. Depuis samedi dernier les choses semblent s'accélérer avec la réunion de G36. Selon nos informations, les clubs réunis dans ce regroupement ont décidé à l'issue de leur rencontre de boycotter le futur championnat. Ainsi après Semassi de sokodé, c'est le tour des clubs comme Anges de Notsè, AS Togo-port et Dyto d'envoyer des lettres de non participation au comité de normalisation. Arguments sérieux en mains, ces différents clubs n'entendent pas accompagner M. Antoine folly dans son aventure qu'ils trouvent "ambigüe".

WARAA

Renforcer leurs capacités pour améliorer la pratique du journalisme au quotidien L'AJST Forme ses membres



Plus de 30 journalistes sportifs ont pris part mardi dernier au siège de la Fédération Togolaise de Football à un séminaire de formation dont le thème était « informations sportives : défis et perspective ». Cette formation qui a pris fin le même jour est initiée par l'Association des Journalistes Sportifs du Togo(AJST) et vise à donner des outils professionnels pour une amélioration de la pratique du journalisme au quo-

tidien. Et pour atteindre ces objectifs plusieurs modules ont été développés à travers plusieurs communications entre autres, la liberté de presse et le traitement de l'information, le débat d'idées radio et Télé puis outils techniques pour le compte rendu d'un match de football. Il s'agissait pour le bureau exécutif de l'AJST de mettre des éléments d'appréciation sur les questions d'éthique, de la déontologie;

de quelques constantes des règles professionnelles ainsi que de quelques astuces pour aborder des tâches spécifiques. C'est le Ministre de la communication, de la culture, de la jeunesse, des sports et la formation civique, Guy Madzé Lorenzo qui a ouvert les travaux en présence du président du comité de normalisation de la FTF M. Antoine Folly

Waraa

Coupe du monde fifa russie 2018 Le Togo exempt du 1^{er} tour

Les modalités du tirage au sort des éliminatoires ont été publiées jeudi dernier par la Fédération Internationale de Football à quelques jours du tirage prévu le 25 Juillet prochain. En somme, 3 étapes sont retenues pour décrocher le billet de la Russie 2018. On en sait un peu plus sur les modalités de ce tirage qui mettra aux pri-

ses dans la Zone Afrique où 53 pays sont engagés. Selon les modalités définies par la FIFA et publiées ce jeudi, seules les 26 associations les moins bien classées disputeront le Tour 1 sur la base du classement FIFA de juillet 2015. Ces équipes seront divisées en deux chapeaux regroupant les 13 nations les mieux et les moins bien classées,

afin de composer 13 affiches disputées au meilleur des deux manches les 5 et 13 octobre 2015. Les vainqueurs de cette première série de duels accéderont au Tour 2, où ils retrouveront les 27 équipes les mieux classées de la région parmi lesquelles on retrouve le Togo, classé 83e mondial et 21e africain -la victoire

face au Libéria 2-1 n'a pas suffi. Une fois de plus, les candidats à la qualification s'affronteront au meilleur des deux manches. Les équipes qui sortiront victorieuses de ces confrontations valideront leur billet pour le tour final. Elles y seront réparties en cinq groupes de quatre, disputés selon une formule de championnat en matches aller-retour. Les nations qui termineront en tête de chaque groupe seront qualifiées pour Russie 2018.

Rappel : le Zimbabwe ayant été exclu de la compétition préliminaire par la Commission de Discipline de la FIFA, 53 associations membres africaines sur 54 seront impliquées dans ce tirage au sort préliminaire.

Tour 1 : Retour ligne automatique

Pot 1 : Niger, Ethiopie, Malawi, Sierra Leone, Namibie, Kenya, Botswana, Madagascar, Mauritanie, Burundi, Lesotho, Guinée-Bissau, Swaziland

Pot 2 : Tanzanie, Gambie, Liberia, Centre-Afrique, Tchad, Maurice, Seychelles, Comores, São Tomé e Príncipe, Sud Soudan, Erythrée, Somalie, Djibouti

Tour 2 : Retour ligne automatique

Pot 1 : Algérie, Côte d'Ivoire, Ghana, Tunisie, Sénégal, Cameroun, Congo, Cap Verts, Egypte, Nigeria, Guinée, RD Congo, Mali, Guinée Equatoriale, Gabon, Afrique du Sud, Zambie, Burkina Faso, Ouganda, Rwanda

Pot 2 : Togo, Maroc, Soudan, Angola, Mozambique, Benin, Libye + 13 vainqueurs du Tour 1.

FIFA

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

LES N°VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption



POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg